

COMMENT DEVENIR INDEPENDANT POINT SUR LES ASSURANCES

Complément d'informations pour les écoles de formation professionnelle 2018/2019

Votre contact : SCHITTULLI Florent Conseiller certifié AFA Florent@neos-suisse.ch

Tél.: 078 636 12 07

NEOS SUISSE SA Chemin des Eglantines 4 1219 Châtelaine contact@neos-suisse.ch

Tél.: 022 300 01 02

1^{ère} partie : les assurances de personnes

Objectifs:

Connaître les assurances sociales obligatoires, les cotisations, les prestations et les lacunes

Découvrir les assurances facultatives recommandées

Connaître les solutions pour préparer sa retraite

Sommaire:

Le 1er pilier:

- L'Assurances Vieillesse et Survivants (AVS)
- L'Assurance Invalidité (AI)
- Les Allocations Perte de Gain (APG)

Le 2ème pilier :

- La Prévoyance Professionnelle (LPP)

Les Allocations Familiales (AFam)

L'Assurance Accident (AA) La Perte de Gain Maladie (PGM)

Le 3ème pilier

Exemples

2ème partie : les assurances choses et patrimoine

Objectifs:

Savoir se protéger contre le risque juridique (faute professionnelle, demande d'indemnisations, ...)

Apprendre à protéger son matériel et son patrimoine

Sommaire:

L'assurance Responsabilité Civile Professionnelle (RC Pro)

L'assurance chose (pour le matériel)

La Protection Juridique (PJ)

Les autres assurances (maladie, bâtiment, véhicule, ...)

Exemples

Conclusion

Les cotisations obligatoires Les cotisations facultatives